



Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Région Nord-Pas-de-Calais

## **SOMMAIRE**

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Objectifs 2013-2014 de la CLE de l'Audomarois .....</b>	<b>4</b>
<b>Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Mise en œuvre du SAGE .....</b>	<b>5</b>
a. Programme « ressource en eau » .....	5
b. Compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE .....	6
c. Réflexions sur la thématique de l'assainissement non collectif .....	7
d. Communication sur le SAGE Audomarois .....	7
<b>3. Fonctionnement de la CLE .....</b>	<b>8</b>
a. Renouvellement des membres de la CLE : .....	8
b. Réunions de la CLE .....	8
c. Autres réunions en rapport avec la CLE .....	8
<b>Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet 2013 – juin 2014 : .....</b>	<b>9</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>10</b>

## Introduction

---

Le document présenté ici correspond au **rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois** sur la période s'étalant de **juillet 2013 à juin 2014**.

Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les objectifs fixés par la CLE sur cette période, puis d'identifier les différentes actions qu'elle a pu mener pour mettre en œuvre les mesures du SAGE et par conséquent, atteindre ses objectifs annuels.

Les missions de la CLE en phase de mise en œuvre sont très diversifiées et peuvent être scindées en plusieurs thématiques générales qui sont les suivantes :

- suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE,
- communiquer sur les résultats obtenus notamment par le biais de l'évaluation annuel du SAGE,
- lancer de nouveaux projets pour mettre en œuvre les programmes d'actions définis dans le SAGE,
- vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE,
- le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

## **Objectifs 2013-2014 de la CLE de l'Audomarois**

---

Les objectifs de la CLE pour cette période étaient principalement liés au suivi des actions entreprises sur la gestion de la ressource en eau, au travail sur la mise au norme de l'assainissement non collectif et à la réflexion sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE.

## **Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois**

---

### ***1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire***

#### **Participation de la CLE aux comités de pilotage sur le territoire**

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
  - o Programme PAPI et TRI
  - o Programme de restauration de la libre circulation
- Suivi du PRDE de la CASO
  - o participation aux réunions du comité stratégique du PRDE et au comité de concertation pour la préfiguration de la gouvernance
  - o préfiguration d'une étude éco-sociologique sur la valeur de l'eau sur le territoire
  - o préfiguration et suivi du stage sur l'inventaire des données hydro écologiques sur le marais audomarois, stage sol
  - o suivi des résultats du stage sur les sols du marais.
- Suivi des programmes ORQUE du territoire :
  - o Orque du Bléquin
  - o Orque de Houlle Moulle, suivis pédologiques
- Suivi du programme de regroupement et de mise en sécurité des syndicats d'eau : SI de Leulinghem
- Programme de remembrement de Ouve Wirquin et Wizernes
- Programme de lutte contre le ruissèlement de Moringhem
- Programme de préfiguration du PPRi Marais audomarois

- Suivi du contrat de marais
  - o Participation au conseil scientifique
- Groupe de travail Wateringue
- Groupe de travail sur la préservation et la valorisation des espaces prairiaux et développement de l'agro-écologie du PNRCMO
  - o Participation a 4 réunions du GT prairies du PNRCMO : importance de la préservation des prairies dans le cadre des problématiques liées à l'eau (érosion, qualité, bassin d'alimentation de captages...)
  - o Participation aux assises territoriales de l'élevage le 05/12/2013
- Suivi de la révision du SDAGE
- Seminaire Astee sur les pollutions diffuses le 18/09/2013

## **Avis de la CLE**

- Avis pour Installation classées – GAEC du Mont de Gournay à Verchocq : avis favorable sous réserve
- Avis sur le Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de dragage d'entretien de l'UHC Aa Audomarois : avis favorable sous réserve

## **2. Mise en œuvre du SAGE**

### **a. Programme « ressource en eau »**

#### ➤ Travaux de prospections

Les travaux de prospections de la ressource en eau sur le secteur de Fauquembergues ont débuté en juillet 2013 par l'entreprise Picardie Forage.

Après une première phase pour la reconnaissance qualitative via des piézomètres les forages d'essais ont débuté fin octobre. Cependant suite à des retards de l'entreprise et la dégradation des conditions climatiques qui ont rendus impossibles la poursuite des travaux, il a été décidé de reporter la suite des travaux (foration du F6 et réalisation des pompages d'essais) aux basses eaux 2014.

La foration du F6 a été réalisée fin juin et un calendrier prévisionnel a été validé pour la réalisation des pompages en septembre octobre 2014.

En parallèle des travaux, des suivis hydrologiques ont été réalisés dans la rivière par le groupe Antéa (mandaté par Picardie Forage) et des suivis en nappes étaient prévus dans les puits, captages et piézomètres alentours. Ceux-ci seront reconduits lors de la prochaine phase de pompage d'essais.

➤ Etudes complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels

En parallèle des travaux, une étude hydrologique et une étude pour l'estimation de l'impact sur l'habitat aquatique ont été engagées en tant que préalable important pour disposer des données nécessaires à l'appréciation de l'impact potentiel des prélèvements envisagés. Il convient en effet de quantifier par des mesures in-situ les impacts des prélèvements. Ainsi, l'objectif des suivis proposé est d'apporter les éléments nécessaires à la mesure de l'incidence des prélèvements sur les débits des cours d'eau et leur fonctionnement hydrobiologique, en vue de la rédaction de l'étude d'impact et de la détermination des périmètres de protection.

- L'étude hydrologique a été confiée au BE Otech et a démarré en mars 2014. Elle consiste à la réalisation de mesures sur des profils en travers et à la réalisation de profils en long sur l'Aa
- L'étude hydrobiologique a été confiée au BE Aquatec et a démarré en juin 2014. Elle consiste en la mise en œuvre du protocole Estimhab.

➤ Communication sur le programme

En plus des réunions de comité technique et de pilotage pour le suivi de l'étude, des réunions ont été organisées pour communiquer sur le programme auprès des représentants du monde agricole et auprès des élus du territoire.

## **b. Compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE**

Une démarche globale a été engagée pour une meilleure prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme.

Un groupe de travail SAGE / PNRCMO a réalisé un travail avec les collectivités pour la réalisation d'un tableau d'aide à la réflexion pour la mise en compatibilité des différentes pièces constitutives des documents d'urbanisme avec les SAGE révisés.

Ce travail est en cours de finalisation et le travail devrait aboutir au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 par la mise en ligne d'un outil sous forme de site web mettant en corrélation les mesures du SAGE et les pièces des PLUi (type outil OSAPI).

Ce travail c'est poursuivi à travers la participation de la CLE dans la réalisation des PLUi de la CASO et de la CC de Fauquembergues avec une implication forte en fonction des degrés d'avancement de chaque projet.

Une démarche a également été menée par l'AUD de Saint Omer pour évaluer la prise en compte des problématiques inondation dans les documents d'urbanisme en parallèle avec la mise en œuvre du PAPI Audomarois.

### **c. Réflexions sur la thématique de l'assainissement non collectif**

De nombreuses démarches ont été engagées dans le cadre de la réflexion sur l'assainissement non collectif et la définition des zones à enjeux environnementales. En particulier par la participation à un groupe de travail sur l'ANC mis en place par l'AEAP qui permet de faire le lien entre les problématiques des SPANC et des SAGE et la mise en œuvre de la réglementation.

Participation aux assises de l'ANC d'Amiens le 02/10/2013.

Les membres de la CLE ont délibéré en réunion plénière sur son incapacité à définir des ZHE en l'état actuel des connaissances et se sont engagé à poursuivre la démarche de définition des critères de détermination en lien avec les SPANC.

### **d. Communication sur le SAGE Audomarois**

- L'Aa lettre de la CLE :
  - lettre de la CLE n°15 en décembre 2013 : gestion des eaux pluviales
  
- Mise à jour du site Internet : un travail a été réalisé avec un stagiaire pour la refonte du site internet qui permettra à terme des actualisations plus régulière du site internet. Celui-ci devrait être mis en ligne à l'automne.
  
- Journée de sensibilisation aux eaux pluviales le 15/10/2013

La CLE a organisé une journée d'échange sur la problématique de la gestion intégrée des eaux pluviales à destination des élus locaux de manière conjointe sur le SAGE de l'Audomarois et du Boulonnais. L'objectif de cette journée était de sensibiliser les élus des communes du SAGE Audomarois et Boulonnais à la problématique de la gestion des eaux pluviales et aux opportunités de gestion intégrée qu'ils peuvent mettre en place sur leur territoire.

Cette information s'est faite à travers une présentation en salle à l'AEAP et par la visite sur sites de réalisations. (cf plaquette d'invitation ci jointe)

Malheureusement très peu d'élus ont participé (3 participants pour le SAGE de l'Audomarois pour 10 participants au total).

Les objectifs de cette thématique ont été rappelés suite à cette journée lors de la réunion de CLE de décembre et il a été proposé de refaire une journée de sensibilisation de ce type avec les nouveaux élus (suite aux élections de mars 2014) mais de manière plus locale. Cette nouvelle manifestation devra être organisée au deuxième semestre 2014.

### **3. Fonctionnement de la CLE**

#### **a. Renouvellement des membres de la CLE :**

Le mandat de 6 ans de nomination des membres de la CLE par arrêté préfectoral est arrivé à échéance le 14 juin 2013. Un nouvel arrêté préfectoral de désignation de CLE a été approuvé le 06 décembre 2013 constitué de 45 membres. Cependant suite aux élections municipales de mars 2014, des démarches pour la désignation des nouveaux élus pour les collectivités sont en cours et donneront lieu à un nouvel arrêté de nomination, idéalement en septembre 2014.

#### **b. Réunions de la CLE**

Au vu des problématiques liées aux renouvellements des membres de la CLE une seule réunion plénière a pu être réalisée le 12/12/2013.

Ordre du jour :

1. Bilan 2013 et projet 2014 de la CLE
2. Point sur les zones à enjeux environnementales de l'assainissement non collectif
3. Avancement de l'étude de prospection en eau
4. Retour sur la journée d'information sur les eaux pluviales

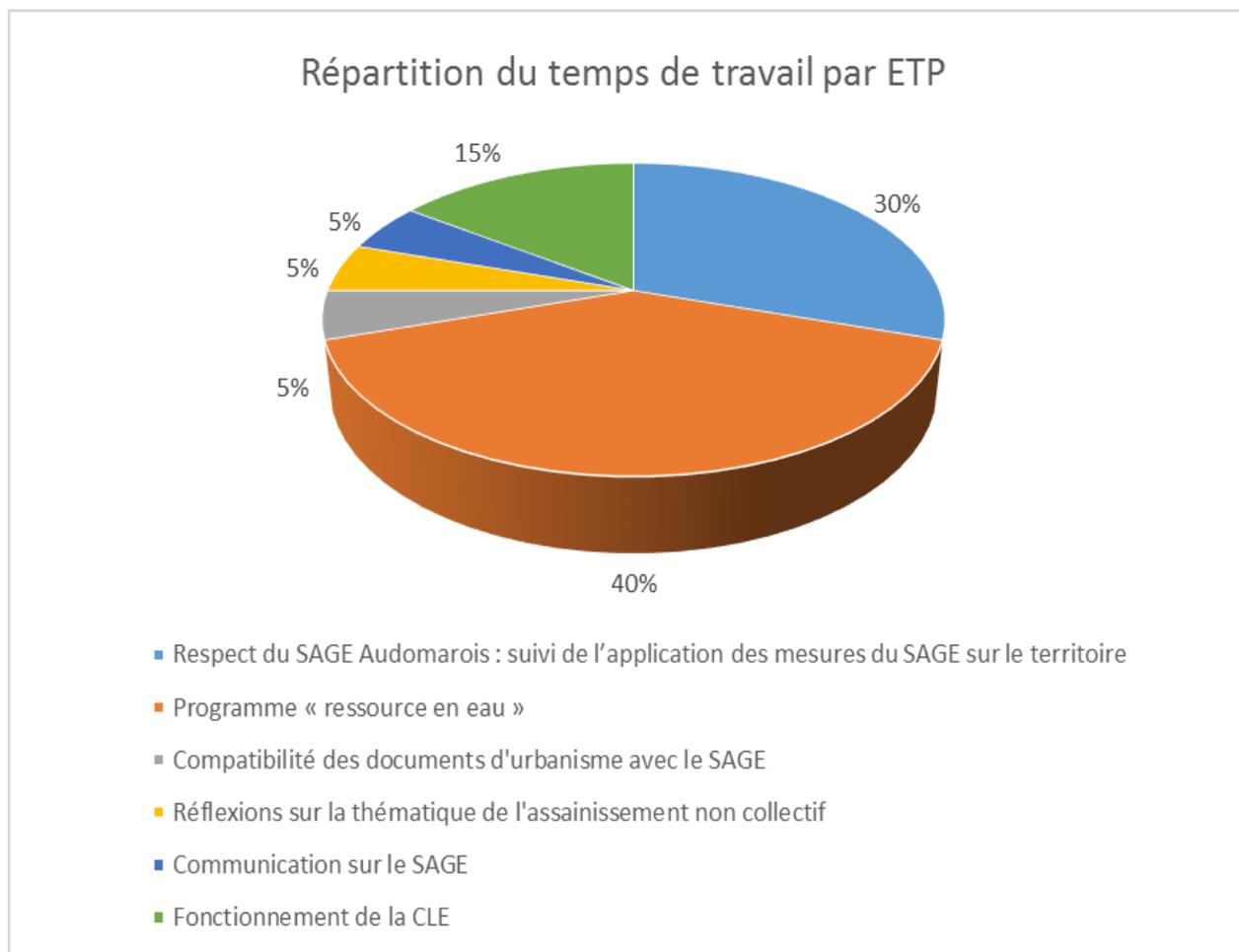
Cf CR en PJ

#### **c. Autres réunions en rapport avec la CLE**

23/09/2013 réunion animateurs SAGE  
07/10/2013 Réunion bilan et projets 2014  
14/11/2013 Réunion Présidents CLE  
15/11/2013 CPMNAP  
27/06/2014 CPMNAP

## Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet 2013 – juin 2014 :

Le temps de travail de l'animatrice de la CLE s'est réparti approximativement pour la période juillet 2013 – juin 2014 de la manière suivante :



## **Conclusion**

---

La Commission Locale de l'Eau n'a pas atteint tous ses objectifs fixés durant l'année 2013-2014. En particulier sur l'étude ressource en eau, la finalisation de l'étude a été reportée d'un an par rapport au planning prévisionnel.

Cependant de nombreuses actions ont été suivies et/ou engagées en particulier suite à l'approbation du nouveau SAGE et la CLE est bien présente sur toutes les thématiques du SAGE.

Les objectifs de la CLE pour l'année 2014-2015 seront principalement axés sur la finalisation des démarches de prospection de ressource en eau et de mise en ligne du document de compatibilité SAGE et PLU. Un enjeu sera également la mobilisation des nouveaux élus sur ces thématiques complexes.